

Bulletin d'Information  
Ville de Visan

## A découvrir

MUTUELLE DE  
SANTÉ  
COMMUNALE  
Compte-rendu de  
la réunion d'info

TRANSPORT  
SCOLAIRE  
Gratuité décidée  
par la municipalité

TRAVAUX : de  
nouvelles  
réalisations à Visan

REUNIONS DE  
QUARTIER : Jeudi  
29 novembre et  
Jeudi 6 décembre

MAISON DU  
TOURISME : Bilan  
de l'été 2018

100ème  
ANNIVERSAIRE  
DU 11  
NOVEMBRE 1918

COMMERCANTS  
A VISAN : de  
nouvelles têtes....

CAUSERIE A LA  
MEDIATHEQUE  
Vend. 9 novembre  
18h30

# Visan - Info

NOVEMBRE — DÉCEMBRE 2018

N° 48

## Le Mot du Maire

Chers concitoyens,

Comme vous avez pu le constater, bon nombre de travaux ont été effectués ces derniers temps sur la commune.

Un important programme de voirie se termine. Nous avons pu obtenir des tarifs intéressants grâce à la mutualisation mise en place par la Communauté des Communes, une dizaine de villages ayant adhéré à un marché « commun ». Nous avons participé d'autant plus volontiers, pensant que ce type de mutualisation, trop rare, devrait être l'essence même d'une Communauté des Communes. Ce programme nous ayant coûté plus de 75 000€, je demanderai aux riverains de respecter et maintenir ces chemins en bon état.

Le restaurant scolaire est opérationnel depuis la rentrée. Il est très fonctionnel et respecte les normes en vigueur, du moins pour le moment car les normes ont tendance à changer souvent dans notre pays...

Les travaux effectués à l'école ont permis de la mettre aux normes pour les personnes à mobilité réduite avec l'installation d'un ascenseur, de rampes, etc... Les prochains travaux verront l'aménagement de l'ancienne cantine en dortoirs et toilettes pour les plus petits.

Deux cabines de toilettes autonettoyantes et gratuites, installées sur les places de la Coconnière et du Château, apportent un vrai confort pour la population et les touristes.

Un abris-bus a été construit au nouvel arrêt de la route de Vaison, l'éclairage devant être installé très bientôt. De nouveaux projecteurs éclairent la plupart des passages piétons.

Vous le voyez, nous nous attachons à mettre tout en œuvre pour favoriser votre bien-être et votre sécurité.

Nous avons vu aussi du changement au sein de notre personnel communal. Chantal BERNARD a fait valoir ses droits à la retraite, retraite que nous lui souhaitons douce et heureuse.



Sébastien PINGRET a quitté son poste de responsable des Services Techniques pour une mutation au Conseil Départemental de Vaucluse à l'agence de Vaison. Nous avons pu apprécier ses grandes compétences et lui souhaitons de s'épanouir dans ses nouvelles fonctions.

Il me reste à souhaiter la bienvenue à Raphaël COTELLE, notre nouveau responsable. Je ne doute pas de son intégration rapide dans notre équipe.

Notre Pacte d'Amitié avec Evere va continuer. De nouvelles élections communales ont eu lieu et l'équipe en place a été reconduite. Ce sera Christian BEOZIERE (en photo lors du festival du cinéma cet été) qui fera fonction de bourgmestre en lieu et place de Pierre MUYLLE qui ne souhaitait pas reconduire son mandat. J'en profite pour remercier Pierre pour tout ce qu'il a fait en Belgique pour favoriser notre pacte d'amitié entre Visan et Evere.

Enfin, j'aurais le plaisir de recevoir nos ainé(e)s pour le traditionnel repas de fin d'année offert par le CCAS, le 20 décembre prochain. Ce repas est ouvert à ceux et celles qui décident de ne pas recevoir de colis et préfèrent passer un moment convivial autour d'une table.

Ce sera l'ouverture de la saison des fêtes que je vous souhaite très heureuses, entourés de vos familles et amis.

Eric PHETISSON, Maire de Visan

### Présentation par Jean PREVOST, 1<sup>er</sup> adjoint

La démarche de la mairie est d'aider nos concitoyens à trouver une mutuelle pour être mieux protégés dans le cadre d'un budget acceptable. La commune a rencontré plusieurs prestataires, mutualistes et privés. Notre choix s'est porté sur une association (à but non lucratif), ACTIONM qui négocie des contrats avec des mutuelles ou des compagnies d'assurances. La démarche des citoyens est individuelle. La commune n'en retire aucun bénéfice financier ; au contraire elle aide en mettant un lieu à disposition gratuitement. Ce sera l'Hôtel de Pellissier.

### Sébastien ROUX, expert en production sociale : présentation du concept « Ma commune, ma santé ».

Il propose une permanence tous les mardi matin voire l'après-midi s'il y a beaucoup de rendez-vous.

L'association a déjà fait 10 000 contrats par an ; ce qui est un volume important et montre l'image de sérieux qu'ACTIONM donne.

### Les constats dus aux décisions politiques

Nouvelles règles des mutuelles imposées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

+ Toutes les entreprises doivent proposer une mutuelle santé obligatoire à leurs salariés. Tous les contrats individuels se transforment en contrat collectif au sein des entreprises. Seuls les retraités, les travailleurs indépendants, ou certains non titulaires de la FP ont encore des contrats individuels beaucoup plus chers.

+ Refonte complète des contrats



Ville de VISAN

Votre Mairie se mobilise pour votre Santé et votre Pouvoir d'achat avec:



Ma Commune Ma Santé

La Complémentaire Santé Communale, Accessible à Tous



Le retour à une couverture de santé pour vous et vos proches



Une tarification simple générant une réelle économie sur vos cotisations



Le libre choix d'une formule adaptée à vos besoins (4 mutuelles et 3 niveaux de garanties : économie-sécurité-confort)



Une mutuelle ouverte à tous (Tout âge, Compatible fiscalité loi Madelin, Compatible ACS)

Offre réservée aux habitants de la commune de VISAN



Pour toute information ou pour une prise de rendez-vous personnalisé lors de nos permanences merci de nous contacter au :

06.98.56.41.56

« responsables » : certains médecins spécialistes, les opticiens ou autres médecins sont conventionnés; les prestations des mutuelles ou des assurances privées sont plafonnées si conventionnés sinon en libre tarification qui est plus cher. 50% des praticiens ne sont pas conventionnés. Cela a un impact sur les cotisations car beaucoup de prix de contrats ont été revus à la hausse.

+ Aide à la complémentaire santé (ACS): Tout le monde ne connaît pas ce dispositif qui permet d'aider les personnes les plus en difficulté en leur prenant en charge une partie de leur cotisation sous forme d'un chèque à l'ordre de leur Mutuelle de Santé. Tout est basé sur un plafond de ressources pour obtenir une prime de la Sécurité Sociale. Aujourd'hui il faut avoir un contrat labellisé pour pouvoir bénéficier de cette aide ; ce que propose ACTIONM.

+ Augmentation du déremboursement de la Sécurité Sociale : vignettes à taux différents. Les mutuelles santé prennent en général le relais mais pas toutes.

+ Nouvelles règles de résiliation qui facilitent les démarches des assurés (Loi Chatel, ...)

### L'association ACTIONM :

Création de cette association en 2015. Elle s'adresse à deux sortes de population. Des assurés qui ont des difficultés pour s'offrir une mutuelle, mais aussi à toutes les personnes qui souhaitent améliorer leur pouvoir d'achat en bénéficiant d'un contrat moins cher ou proposant de meilleures garanties. L'association est en perpétuelle recherche d'amélioration en négociant régulièrement avec les mutuelles et les compagnies d'assurance partenaires. Leur force, c'est la mutualisation. Les conditions sont les mêmes pour tous.

### Le concept « Ma Commune Ma Santé » :

Le contact est souvent pris par les CCAS car ACTIONM propose des contrats « responsables ». Le dispositif est clé en main pour la commune. A ce jour, 2617 communes sont adhérentes. Dans la région, il y en a une vingtaine dont Valréas par exemple. Pas d'objectifs d'adhérents fixés par commune.

Partenariat avec les Mutuelles suivantes : MIEL Mutuelles, MILTIS, Pavillon Prévoyance, APICIL, APIVIA (Aide à la Complémentaire Santé). Négociation en ce moment avec d'autres mutuelles et compagnies d'assurances ce qui va augmenter les offres.

60% des personnes qui ont droit à l'ACS ne la demandent pas par manque d'information. ACTIONM vous aidera à monter un dossier si vous pensez pouvoir en bénéficier, à avoir une offre labellisée pour être éligible à l'ACS. Si accord, un chèque de

REUNION D'INFORMATION  
« MUTUELLE COMMUNALE »  
JEUDI 11 SEPTEMBRE



avoir une offre labellisée pour être éligible à l'ACS. Si accord, un chèque de la Sécurité Sociale sera versé pour participer à l'adhésion à la mutuelle communale. La participation dépend de l'âge, du plafond de ressources et du nombre de personnes dans le foyer. ***ACTIONM propose le contrat qui correspond le mieux à l'adhérent.***

### La mise en œuvre du dispositif :

Permanences le mardi matin. Prendre directement rendez-vous : 06 98 56 41 56.

Une étude personnalisée vous sera proposée en faisant un comparatif avec votre contrat (les garanties) et vos cotisations.

Pour cela vous devez vous munir de la copie de l'attestation Sécurité Sociale, d'un justificatif d'adresse de moins de 3 mois et d'un IBAN. Le service est réservé aux habitants de Visan.

En cas de déménagement : on conserve le bénéfice de la mutuelle communale du moment que celle-ci a été souscrite à Visan.

### Avantages d'ACTIONM :

Renégociation chaque année des tarifs auprès de ses partenaires pour maintenir le pouvoir d'achat de ses adhérents. Alerter les adhérents en cas de forte augmentation.

Rechercher et proposer une solution alternative chez d'autres partenaires si nécessaire.

On peut résilier un contrat suivant les règles habituelles.

### Questions :

+ Si une feuille de maladie n'est pas remboursée ? C'est ACTIONM qui gère le problème.

+ Si la municipalité change ou veut arrêter ? ACTIONM maintient la portabilité des contrats, seules les permanences assurées dans les locaux mis à disposition par la Mairie seraient suspendues. Une convention a été signée pour un an ; elle est renouvelable par tacite reconduction.

+ Site internet de l'association pour s'informer [www.macommunemasanté.com](http://www.macommunemasanté.com)

## REMBOURSEMENT DU TRANSPORT SCOLAIRE 2018-2019

La municipalité a décidé de reconduire la gratuité des transports scolaires pour les Visanais collégiens & lycéens pour l'année 2018-2019.

Un dossier est à retirer en Mairie et les pièces justificatives suivantes seront demandées :

- + Copie de la carte de transport,
- + Facture originale du transporteur (LIEUTAUD)
- + Copie du livret de famille complet, traduit en français si nécessaire.
- + Attestation du Quotient Familial fournie par la CAF ou MSA du département de résidence du représentant légal mentionnant les ayants-droit (dont l'élève concerné) datée de moins de 3 mois.
- + Un certificat de scolarité pour l'année scolaire 2018/2019 (exemplaire original),
- + Un Relevé d'Identité Bancaire pour le remboursement.

Les dossiers sont à déposer en Mairie, avant le 31 décembre 2018. Pour tout renseignement complémentaire,

contactez le C.C.A.S. au  
04.90.28.50.90.

ou par mail : ccas@visan-mairie.com

## REUNIONS DE QUARTIERS

**JEUDI 29 NOVEMBRE**  
18h30

Espace Gérard Sautel

Quartiers concernés : Claron, Batadou, Le Collet, Le Lautaret

**JEUDI 6 DECEMBRE**  
18h30

Espace Gérard Sautel

Quartiers concernés : Moulin à Vent, L'Obrieu, Pont Rouge, Roussillac, la Savoyonne

## MUTUELLE COMMUNALE

A ce jour, 22 citoyens ont été reçus à l'Hôtel de Pellissier et 11 ont finalisé un contrat de couverture santé.

## DU CHANGEMENT A VENIR AU NIVEAU DU RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES POUR 2019.

La Communauté de Communes a tranché  
le samedi 13 octobre 2018

### TEOM ou REOM ?

La communauté de communes dispose à ce jour sur son territoire de différents systèmes de financement dans le domaine des déchets qui doivent être harmonisés au 31 décembre 2018 au plus tard soit 5 ans après la création de l'interco ; les délibérations devaient être prises avant le 15 octobre 2018.

5 communes dont celles de l'Enclave et donc Visan sont assujetties à la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). C'est un pourcentage calculées sur la base locative des habitations (13%).

14 communes (toutes du Pays de Grignan) sont soumises à la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (la REOM).

Par délibération du 15 décembre 2016, l'interco a choisi dans le cadre de l'harmonisation du financement du service, le principe de la mise en œuvre de la TEOM sur l'ensemble du territoire de la CCEPPG.

Il a été décidé à la grande majorité du conseil communautaire :

- l'instauration de la TEOM et le plafonnement de la valeur locative des locaux à usage d'habitation pour le calcul de cette TOEM. Ce plafonnement est fixé à 2,5 la moyenne de la valeur locative du territoire permettant de répondre aux disparités des bases existant sur le territoire.
- La mise en œuvre d'un zonage pour lissage sur 5 ans pour parvenir in fine au même taux sur tout le territoire.  
Zone 1 : Grillon, Richerenches, Valréas et Visan  
Zone 2 : Chamaret, Chantemerle-lès-Grignan, Colonzelle, Le Pègue, Montbrison, Montjoyer, Montségur sur Lauzon, Réauville, Roussas, Rousset les Vignes, St Pantaléon les Vignes, Salles sous Bois, Taulignan et Valaurie  
Zone 3 : Grignan
- Le maintien de l'exonération des locaux à usage industriel ou commercial n'utilisant pas le service.
- L'intégration dans l'étude prospective des investissements pour la mise en place des points d'apports volontaires dans chaque commune. Il devrait y en avoir 8 sur Visan. Les lieux d'implantation sont à définir pour répondre au mieux à la problématique de l'étendue de notre commune. N'hésitez pas à nous faire des propositions.

### Concrètement, quelles conséquences ?

- une baisse du montant payé (de l'ordre de 9%) au titre des ordures ménagères sur l'Enclave donc Visan pour 65% des contribuables,

- une augmentation plafonnée à 20€ par habitant pour les contribuables de Grignan,

- la suppression des sacs jaunes dès janvier 2019 ; il faudra amener ce que l'on met dans les sacs jaunes pour le tri dans les bennes jaunes installées sur le territoire,

- La suppression progressivement du ramassage au « porte à porte » des ordures ménagères qui devront être portées aux points d'apport volontaire. Pour Visan, le changement sera plus progressif. Dans un premier temps, il n'y aura plus qu'un seul passage hebdomadaire pour les ordures ménagères dans la zone « village » comme existant dans la zone « campagne » actuellement. Un courrier a été fait pour que l'échéance de la suppression du ramasse au « porte à porte » soit repoussé à 2020.

### Conclusions

Nous devrions voir baisser notre note « Ordures ménagères » sur notre taxe d'habitation dès 2019 et jusqu'au lissage prévu en 2024. Par contre, le porte-à-porte étant supprimé petit à petit, nous devons prendre l'habitude de trier encore davantage et d'amener nous-mêmes nos déchets (ordures ménagères comme les déchets triés) sur les points d'apports volontaires qui seront mis en place dès 2019.

### Pouvait-on faire mieux ?

La mise en place de la REOM nous paraît plus juste pour le contribuable. Mais elle a été écartée dès le début au profit d'études sur la TEOM. Il ne faut pas oublié non plus les événements au sein de la CCEPPG : changement mouvementé de président de la CCEPPG, valse des vice-présidents de commission environnement (3 en 4 ans) et intervention de 3 bureaux d'études en ont décidé autrement.

### Installation de 2 WC publics autonettoyants.

Ils étaient attendus pour le début de l'été ; ils ont été installés à la fin de l'été : les incontournables des entreprises ! L'acquisition de ces deux structures était rendue indispensable vu dans quel état se trouvaient les anciens WC de la place de la Coconnière et ceux de la place du château. Ce sont donc à ces deux emplacements de la commune, que les nouveaux blocs ont été installés. L'un à droite de la Maison du Tourisme et des Produits du Terroir, l'autre sur la place Humbert il à l'emplacement du local poubelle. A l'occasion les conteneurs ont été déplacés à l'entrée de la place. Ces deux WC publics sont automatiques et autonettoyants. L'accès est libre en journée. Un système électronique les ferme la nuit. En saison touristique basse, ils seront ouverts de 8h à 20h. L'été, ils seront ouverts plus longtemps. Celui du château ne sera opérationnel que dans quelques semaines.



### Passages piétons : éclairage et nouveaux tracés au sol

Avec la rentrée des classes, nos services techniques ont rafraîchi les passages protégés pour piétons. Dans le même temps, l'entreprise Loubière a installé des éclairages spécifiques sur 4 passages piétons : Devant l'école, devant la maison des associations, devant l'épicerie, à la pharmacie.



Ces nouveaux éclairages permettent de mieux voir la traversée des piétons et ont pour but de faire ralentir la circulation de nuit.

### Nouveau restaurant scolaire opérationnel

Les délais de construction du nouveau restaurant scolaire ont été respectés ; les élèves de l'école ont donc pu en bénéficier dès le premier jour de classe. Les cuisinières, le personnel du FREP, les enfants ont découvert un nouveau lieu qui leur était dédié : moderne, lumineux, spacieux.... Dans le courant de l'été les services techniques aidés par des élus et des administrateurs du FREP ont effectué le déménagement du matériel de l'ancienne cantine au nouveau restaurant scolaire.

La veille de la rentrée, la municipalité a souhaité « tester » le lieu en invitant les



conseillers municipaux, le personnel de la commune, les enseignantes, les administrateurs et le personnel du FREP pour un repas pris en commun. Tout s'est bien passé même si les cuisinières doivent s'adapter progressivement. D'une cuisine unique, Christelle et Valérie passent dans des lieux aménagés autrement : préparation chaude, préparation

froide, vaisselle, lieux de rangement, bref un vrai restaurant quatre étoiles.

### AERoclub DE VISAN : HOMMAGE A Jacques MOISON

Samedi 27 octobre 2018 de nombreuses personnes ont honoré la mémoire de Mr Jacques MOISON décédé en 2005 en inaugurant une plaque commémorative « Espace Jacques MOISON » apposée sur le Hangar 4 de l'aéroclub. Le maire de Visan, Eric PHETISSON Maire de Visan accompagné de son 1<sup>er</sup> adjoint Jean PREVOST représentaient la municipalité.

Après un rappel historique de l'histoire de l'aéroclub par Jean-Luc MATHIEUX président de l'ACHC, Stéphane MOISON repartit de son père en rappelant, outre l'engouement pour son métier et pour l'entrepreneuriat, sa passion pour tous engins motorisés, motos, voitures de sport et bien-sûr avions en passant par la voltige ou le planeur. Il en a possédé plusieurs et a même négocié en son temps la possibilité de créer une piste d'aérodrome à Taulignan. Cela n'a pas été possible mais il a rapidement intégré l'aéroclub du Haut-Comtat à Visan où il a longtemps œuvré, a été un membre important de l'aéroclub et généreux donateur d'huisseries du club-house, de bourses de pilotage pour les jeunes et de 2 hangars qu'il a financés puis légués à l'ACHC.



## MAISON DU TOURISME ET DES PRODUITS DU TERROIR DE VISAN ÉTÉ 2018 : Un bilan très positif

### + Les chiffres

#### Nombre de visiteurs

La saison « haute » aura vu passer 1920 visiteurs à la Maison du

Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept
277	310	492	572	269

Tourisme cette année contre 2133 la même saison 2017. Cette baisse a été générale sur le Vaucluse. Nos commerçants d'ailleurs l'ont bien ressenti.

Par contre ce sont 1645 personnes qui ont participé aux « Visan à rosé » tous les lundis de l'été contre 645 l'an dernier. Il nous faudra améliorer les animations l'an prochain avec l'organisation d'un marché artisanal par exemple. A creuser !

#### Nombre de bouteilles de vin de nos producteurs vendues

Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept
76	80	142	195	108

Ce sont 601 bouteilles vendues en saison « haute » contre 391 l'an dernier.

### + Nouveaux visuels :

Grâce à l'excellent travail d'un photographe professionnel de Grillon, Christophe GRHILE, les casiers de nos vigneronnes sont ornés d'un visuel où l'on présente nos vigneronnes et leurs domaines signalés sur une carte.

DOMAINE DES LAURENTS



DOMAINE DE L'OBRIEU



DOMAINE DE LA BASTIDE



### + Nouveaux horaires d'ouverture (saison basse)

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, les horaires de la Maison du Tourisme ont changé jusqu'au 31 mars 2019

Ouverture tous les jours du dimanche au vendredi de 9h à 12h et le samedi toute la journée de 9h à 12h et 13h30 à 17h30

Site : [www.visan-tourisme.com](http://www.visan-tourisme.com)

Espace Facebook : <https://www.facebook.com/visan.tourisme/>

### + La Maison du Tourisme, c'est aussi des personnes qui s'investissent.

\* Merci à la salariée de l'association, Esther VELDEMAN qui a fait l'accueil tout l'été. A partir du 1<sup>er</sup> octobre, c'est Dominique MARTIN qui prend le relais.

\* Merci aux deux volontaires en service civique, Océane CHEVILLON et Florentin BASQUE, qui ont tenu les permanences de l'exposition du festival du cinéma et de la Maison du Tourisme.

\* Merci aux bénévoles de l'association qui ont tenu des permanences et ont organisé d'une main de maître l'opération « Visan à Rosé ».

Si le tourisme vous intéresse, n'hésitez à prendre contact avec l'association, elle est « ouverte ».

**Info :** Recherche de 2 nouveaux volontaires en service civique pour 6 mois d'avril à septembre 2019 pour la maison du tourisme.

## TRAVAUX DE VOIRIES COMMUNALES

Les mois de septembre et octobre ont été les mois de la rénovation des voiries à Visan. Un vaste plan de goudronnage et remise en forme de chemins a été mené :

- \* Traverse La Bizarde : Réglage et apport de 0/315
- \* Chemin de la Bastide : Scarification, apport de 0/315 avec imprégnation bicouche
- \* Chemin de la Grande Auzière : Scarification, apport 0/315, imprégnation et enrobés
- \* Chemin de la Came : Démolition, purges, remblais et enrobés
- \* Chemin de la Peine : Enrobés
- \* Carrefour Notre Dame des Vignes face au boulodrome avec agrandissement de la sortie
- \* Changement et pose de grilles d'évacuation de pluvial : Chemin de la Peine, Cimetière,

L'abri-bus scolaire de Notre Dame est en place depuis la rentrée des classes.



## MERCI A NOS DEUX VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE

Océane CHEVILLON (la régionale de l'étape) et Florentin BASQUE ont mené une mission de service civique pendant 6 mois auprès de la Maison du Tourisme de Visan. Ils ont en particulier tenu tous les jours l'exposition du festival du cinéma en plein air et permis ainsi à plus de 2000 personnes de voir cette magnifique expo « Visages de Star ». Ils ont également apporté leur concours pour accueillir les visiteurs à la Maison du Tourisme en soutien d'Esther VELDEMAN, l'agent d'accueil du lieu place de la Coconnière.

Merci pour leur dévouement !



## BIENVENUE A NOS NOUVEAUX COMMERCANTS



### Nouveaux gérants du Café du Siècle

M et Mme MARTINS Helder sont les nouveaux propriétaires du café du siècle. Ils nous arrivent de Suisse mais connaissent Visan depuis de nombreuses années. Après quelques semaines de fermeture suite au changement de propriétaire et des travaux de rénovation effectués, ce haut lieu de l'histoire locale est réouvert avec un grill....



### Nouveaux gérants de l'Épicerie

Notre épicerie est réouverte. Enfin ! C'est Monsieur et Madame WAECHTER Jacqui qui relèvent le défi. Ils nous viennent de Valréas où ils ont déjà une épicerie. Nous invitons tous les Visanais à faire une partie de leurs courses à Visan pour pérenniser ce lieu. Le déplacement en minibus le lundi à Tulette, c'est terminé !



Cécile et Virgile RICHARD sont les nouveaux propriétaires de l'Hôtel du Midi à VISAN. Après un parcours de 15 années dans l'hôtellerie de luxe, ils ont multiplié les expériences en France, Angleterre et Suisse en occupant différents postes clés les menant tout naturellement jusqu'à la reprise de l'Hôtel du Midi le 1er août dernier. Ils sont parents de deux jeunes enfants scolarisés à l'École du village et sont prêts à s'intégrer au plus vite à Visan. Ca n'a d'ailleurs pas trainé car Cécile est rentrée dans le conseil d'administration du FREP de Visan.



Bienvenue à nos nouveaux boulangers à Visan : Au fournil de Visan. Marc et Muriel BONNEL sont aidés par leur fils Joshua. La boulangerie sera ouverte du Mardi au Samedi en journée continue de 6h à 19h30 et le dimanche matin de 6h à 12h30. Vous pourrez déguster également d'excellentes pâtisseries (nous les avons testées !).

## MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Causerie avec Marguerite FONTAINE

### « Pétrarque et les papes d'Avignon »

Vendredi 9 novembre 2018  
à 18h30

Entrée libre & gratuite

Verre de l'amitié offert par la municipalité

## État Civil

### Décès

Gérard LABELLE, le 27 août 2018  
Pierrette GERVAZONE, le 12 sept. 2018  
Marie-Antoinette PILLADO CRESPO, le 4 octobre 2018  
André SAUVAN, le 4 octobre 2018  
Jean-Claude SEGURA, le 9 octobre 2018  
Ruben GABEL, le 16 octobre 2018

### Situation des foyers de flavescence dorée de la vigne au 10 octobre

Les prospections visant à la détection de symptômes des jaunisses de la vigne (flavescence dorée et bois noir) ont démarré fin août. La détection des symptômes est compliquée cette année par la présence de mildiou sur de nombreuses parcelles (feuilles dégradées et/ou dessèchement des grappes). La vigilance s'impose en tous secteurs. Signalez tout symptôme suspect à la DRAAF-SRAL au 04 90 81 11 00 ou [sral.draaf-paca@agriculture.gouv.fr](mailto:sral.draaf-paca@agriculture.gouv.fr) Sur Visan, 4 parcelles confirmées positives FD pour la campagne jusqu'au 10 octobre. 26 communes en Vaucluse sont touchées par ce phénomène.

## EN BREF

### Aide à la scolarité 2018-2019

Le Conseil Départemental a décidé le maintien des aides à la scolarité au titre de cette année scolaire sous forme de bourses départementales attribuées aux collégiens boursiers nationaux et lycéens boursiers nationaux dont les parents sont allocataires du RSA SOCLE ou MAJORE.

### La municipalité a reçu à leur demande les sénateurs de Vaucluse : Alain MILLON et Alain DUFAUT le 23 août dernier.



### Exercice Inondation le 27 septembre

Cet exercice a été initié par la préfecture sur toutes les communes du Versant du Lez de Visan à Bol-



lène. Visan s'est portée volontaire pour être « acteur » de cet exercice quand d'autres communes sont restées « spectateurs ». Le plan de sauvegarde de la commune a été testé grandeur nature en impliquant en particulier le camping de l'Hérein et l'école de la commune.

### \* Le maire de Visan a remis la médaille de « Citoyen d'Honneur de la ville de Visan » à Jean-



Louis ASSAYAH pour son dévouement journalistique pour notre village au sein de la

Tribune. Merci pour tout !

Chantal , Il était une fois ... c'est ainsi que commencent les belles histoires... Et dans ton histoire de vie c'est un nouveau chapitre que tu l'apprêtes à écrire, celle d'une retraite bien méritée.

3<sup>ème</sup> enfant d'une fratrie de 5, tu prends rendez-vous avec la vie à Montbrison/Lez par une belle journée d'été.

Elevée à la ferme, tu es rapidement confrontée à la réalité du monde agricole et la valeur du travail t'est très tôt inculquée.

C'est encore à Montbrison que tu suivras ta scolarité, ensuite au lycée à Valréas pour enfin l'orienter vers la coiffure.

C'est aussi à la ferme que tu rencontreras André venu participer, comme d'autres à l'époque, aux travaux de récoltes ou de vendanges entre deux permissions militaires.

Tu lui tourneras tant la tête qu'il t'épousera en 1974, Hervé votre 1<sup>er</sup> enfant pointera le bout de son nez l'année suivante. Un temps tu le suivras pour ses obligations militaires mais, libéré de ses engagements, vous finirez par revenir à Visan en 1976. 3 enfants viendront compléter votre foyer, Cathy en 1977, Olivier en 1982 et enfin Mickaël en 1988.

Bien accaparée par ta petite « tribu », tu trouveras néanmoins le moyen de dénicher quelques heures de ménage chez les particuliers pour contribuer à faire « bouillir la marmite » de la famille.

Tu fais partie un temps avec André du Comité des Fêtes mais c'est à l'ensemble des associations que tu proposes tes services, toujours prête et serviable pour donner un coup de main. C'est en 2002 que tu entres à la mairie sous la municipalité de M. Sautel, tu effectues tes premières missions au service de la commune pour pallier aux absences des agents d'entretien puis tu seras stagiaire et enfin titularisée en 2011.

Tu intégreras le service de la cantine et c'est là que tu dis avoir vécu les meilleurs moments de ta carrière, auprès des enfants. Avec patience et persévérance, tu parviendras même à rendre l'appétit à certains d'entre eux, qui se nourrissant d'une tranche de pain lors des premiers repas en collectivité, finiront par apprécier ce que tu mettras dans leurs assiettes.

Tu assures depuis le nettoyage des locaux de la mairie, de l'hôtel de Pellissier, de l'école, de la médiathèque mais aussi de l'Espace Gérard Sautel.

On ne mesure pas suffisamment l'importance de vos missions, vous agents invisibles chargés d'assurer la propreté des locaux communaux que l'on ne voit pas travailler car vous intervenez quand tout le monde est parti mais dont le travail est primordial car il est la vitrine de la commune pour les usagers qui fréquentent ces locaux. Je voudrais, à l'occasion de cette cérémonie, leur adresser un hommage particulier et toute notre considération pour le travail qu'elles réalisent, tâches ingrates car c'est un éternel recommencement mais néanmoins essentielles pour la bonne marche des services.

Mais revenons à toi Chantal... André, féru de chasse, toi c'est dans la cuisine que tu t'épanouis, on dit qu'il faut aimer les gens pour faire la cuisine et tu en as de l'amour à distribuer dans l'assiette ! d'ailleurs personne ne s'en plaint et reconnaît tes talents de cordon bleu que ce soit la famille, les collègues ou les amis.

Tu aimes également le tricot, le crochet et tous les petits travaux manuels, comme confectionner des petits sujets de décoration avec trois fois rien, championne de la récup ! on a d'ailleurs profité de tes réalisations lors des arbres de Noël de la mairie et nous espérons que tu continueras à contribuer à l'organisation de ces « cérémonies ».

Ton temps à la retraite restera bien rempli avec toutes tes occupations et tes petits enfants à chérir !

Nous avons d'ailleurs pensé à organiser un peu de ce temps-là avec le petit cadeau que voilà de la part de tes collègues, des élus et de tes amis ainsi qu'un bon cadeau de la mairie d'un repas pour 2 personnes dans un très bon restaurant de l'Enclave.

Belle et longue retraite à toi Chantal !

## PERSONNEL COMMUNAL :

**Départ à la retraite de Chantal BERNARD et nouvelle affectation au conseil départemental de Sébastien PINGRET**



**Sébastien, Sitôt arrivé, sitôt parti.**

Nous avons recruté un bon élément qui a su faire bouger les choses, apporter aux agents du service technique un autre regard sur le service public !

Tes compétences allaient bien au-delà de l'homme de terrain car tu avais bien plus de « cordes à ton arc » mais nous n'aurons malheureusement pas eu le temps de les exploiter toutes !

Ton passage fut éclair mais tu laisseras néanmoins au sein de la commune et de l'ensemble des services aussi bien technique qu'administratif, scolaire et j'en passe, des souvenirs de grand professionnalisme avec des qualités personnelles et professionnelles très appréciées de tous.

Nous regrettons ton départ et nous sommes sûrs que la suite de ta carrière sera plus que prometteuse dans une grande structure comme le Conseil Départemental.

En attendant nous ne voulions pas te laisser partir sans rendre hommage à tout l'investissement et au sérieux avec lesquels tu as rempli toutes les missions que nous t'avons confiées.

Aussi ce soir, sois-en remercié et sois sûr que nous aurons toujours grand plaisir à te recevoir à Visan. Voici un petit présent qu'ont souhaité t'offrir tes collègues et les élus.

Nous espérons que ton successeur Raphaël COTELLE que nous vous présentons pour ceux qui n'ont pas encore eu le plaisir de le rencontrer, saura reprendre les rênes du service. Mais nous n'avons pas de doute il a comme toi la résistance du montagnard puisqu'il nous vient d'un peu plus haut que toi : Val d'Isère.

## Horaires d'ouverture de la Mairie

Le lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h.  
Le mercredi de 8h30 à 12h00 Le vendredi de 8h30 à 12h30 Le samedi de 9h à 12h  
Pendant les vacances scolaires (zone B), la mairie sera fermée le samedi matin

Prêt de salles et de matériels : tous les jours

Site : <http://visan-mairie.com/> ou Tél : 04 90 28 50 90 ou fax : 04 90 28 50 99

## Ouverture de la médiathèque municipale

(Maison des associations : 04 90 41 96 31 / 09 62 10 29 17)

Site : <http://visan-mediathèque.com/> Mail : [mediathèque-visan@orange.fr](mailto:mediathèque-visan@orange.fr)

Mardi : 9h à 12h et 16h à 19h Jeudi : 16h à 19h

Mercredi : 10h à 12h et 14h30 à 18h Vendredi : 9h à 12h et 15h30 à 18h

Samedi : 10h à 16h (en journée continue)

Consultation des archives : tous les jours ouvrés

## Calendrier des Manifestations

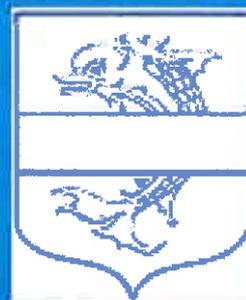
### NOVEMBRE

- **Dimanche 4 :**
  - + 9h : TCVT reçoit Les Vans (hommes) et St Georges les Bains (femmes)
  - + 10h30 JSV féminines reçoivent Tarascon au stade Bellevue
  - + Salon des Collectionneurs (Nomos) à l'Espace G Sautel
  - + 14h Concours de belote (CATM) à la salle Frédéric Mistral
- **Vendredi 9 :**
  - + 18h30 : Causerie « Pétraque et les papes d'Avignon » par Marguerite Fontaine à la Médiathèque municipale
  - + 19h : Grand Loto de la JSV à l'Espace Gérard Sautel
  - + Du 9 au 15 : Exposition sur la Guerre de 14/18 à l'Espace G Sautel (CATM)
- **Samedi 10 : 21h Concert de Jazz dans les Vignes à l'Espace Gérard Sautel**
- **Dimanche 11 :**
  - + 9h : TCVT reçoit Aubenas (féminines) et VALENCE LE HAUT (vétérans)
  - + Commémoration du 100ème anniversaire de l'armistice du 11 nov 1918
  - + A partir de 13h - JSV reçoit Violès et Aubignan
- **Mercredi 14 : 20h30 Cinéma (Frep et Cinéval) à la Salle Frédéric Mistral**
- **Samedi 17 :**
  - + Toute la journée : Bourse aux skis (Frep) à l'Espace G. Sautel
  - + A partir de 17h30 Castagnade en musique à la Cave de Visan
- **Dimanche 18 :**
  - + Toute la journée : Bourse aux skis (Frep) à l'Espace G. Sautel
  - + Toute la journée : Vide-armoire / Bourse aux jouets (Visado) à l'Espace Gérard Sautel

- **Dimanche 25 : De 10h à 18h30 Marché de Noël au Domaine Lucena**
- **Mercredi 28 : 20h30 - Cinéma (Frep et Cinéval) à la salle F. Mistral**
- **Jeudi 29 : 18h30 Réunion de quartiers à l'Espace Gérard Sautel (Claron, Batadou, Le Collet, La Lautaret**
- **Vendredi 30 : Vente de sapins de Noël (Visado)**

### DECEMBRE

- **Samedi 1er : 18h - Cérémonie de la Ste Barbe (Pompiers) suivi d'un repas à l'Espace Gérard Sautel**
- **Dimanche 2 :**
  - + A partir de 13h : JSV reçoit Mouriès et Provence RC
  - + 14h - Thé dansant (3ème âge) à l'Espace Gérard Sautel
  - + 14h - Concours de belote (CATM) à la salle Frédéric Mistral
- **Jeudi 6 :**
  - + 12h Repas de fin d'année (3ème âge) à l'Espace Gérard Sautel
  - + 18h30 : Réunion de quartiers à l'Espace G Sautel (Moulin à Vent, L'Obriou, Pont Rouge, Roussillac, la Savoyonne)
- **Samedi 8 et Dimanche 9 : Marché de Noël (Festi-Visan) à l'Espace Gérard Sautel**
- **Samedi 8 : 20h - Soirée « Années 80 » à la salle Frédéric Mistral**
- **Mercredi 12 : 20h30 - Cinéma (Frep et Cinéval) à la salle Frédéric Mistral**
- **Samedi 13 : 20h30 : Pièce de théâtre à l'Espace Gérard Sautel**
- **Dimanche 15 :**
  - + Loto des CATM à l'Espace Gérard Sautel
  - + A partir de 13h : JSV reçoit Dentelles FC et Vaison O
- **Jeudi 20 : 12h - Repas du CCAS à l'Espace Gérard Sautel**



### Permanences de Monsieur le Maire

**Eric PHETISSON**

vous reçoit en Mairie sur rendez-vous au

**04.90.28.50.90**

### CONCILIATEUR DE JUSTICE

sur rendez-vous, contacter le

**04 90 36 06 98**

le mardi de 10h à 12h

### ARCHITECTE CONSEIL C.A.U.E.

Sur rendez-vous, contacter la Mairie au

**04 90 28 50 90**

### ASSISTANTE SOCIALE

Le 2ème mercredi du mois en mairie de 9h00 à 12h00

Prendre rendez-vous auprès du Centre Médico-social de Valréas

**04 90 35 34 00**

### CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX DU CANTON DE VALREAS

Corinne TESTUD-ROBERT

Jean-Marie ROUSSIN

Tous les 2èmes jeudi de chaque mois :

**04 90 16 10 35**